|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **AVENANT AU MANDAT DE VENTE** | **N° 6 681** **DU 30/07/2022** |

Adresse du bien à vendre : 291,chemin de Prat-megies 46170 CEZAC

Descriptif : propriété en pierre entièrement rénovée en 2020 constituée d'une maison principale et d'une dépendance aménagée, d'une petite bergerie, d'un petit lavoir, l'ensemble sur un terrain d'environ 2739 m². Chauffage central à granulés (chaudière 2019) DPE en D.Double vitrage. Fosse septique conforme (2020).

entrée, une véranda, un vaste séjour lumineux (incluant la cuisine ouverte), un cellier, une salle de bain, un w.c., une salle d'eau,3 chambres (une au 1er étage), une terrasse, et au niveau inférieur, un grand garage, 2 caves voutées, deux grands ateliers. La dépendance sur deux niveaux offre 3 chambres, une salle d'eau, un W.C., un petit bureau indépendant. Grand séjour (95 m²) .

Les informations sur les risques auquel ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques www.georisques.gouv.fr

|  |  |
| --- | --- |
| **Mandant** | **Mandataire** |
| **Madame CHAMBON Christine**291,chemin de Prat-megies 46170 CEZAC | **Immobilier Quercy Transactions** au capital de 7.780€ RC 4332059293, place Jean-Jacques Chapou (place de la Cathédrale) - 46000 CAHORSCarte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 006 153avec substitution au profit de toute agence du Groupement Immobilier Lot Dordogne Corrèze |

Les parties ont signé le mandat de vente, inscrit au registre des mandats, dont la date et le numéro sont rappelés ci-dessus, ainsi que l'adresse du bien à vendre. Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix. En conséquence, les parties conviennent de modifier le prix des biens à vendre, et le cas échéant, certains éléments secondaires du mandat, à l'exclusion de toutes modifications des caractéristiques essentielles du mandat (sa durée, ... ).

Nouveau prix de vente :

Le nouveau prix demandé - hors rémunération du mandataire - est de **259 000 € (DEUX CENT CINQUANTE-NEUF MILLE EUROS)**, payable au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

Rémunération du mandataire à charge acquéreur :

En cas de réalisation de l'opération avec un acheteur présenté par le mandataire ou un mandataire substitué, le mandataire aura droit à une rémunération fixée à 14 600 € (QUATORZE MILLE SIX CENTS EUROS) TVA comprise, **à la charge de l'acquéreur**.

Ces modifications entrent en vigueur à la date de signature du présent avenant qui devra être annexé au mandat d'origine.

Fait, à Cahors le 21 juin 2024 en double exemplaire dont l'un est remis au mandant qui le reconnaît.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le mandant**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé bon pour avenant au mandat d'origine" | **Le mandataire**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé avenant au mandat d'origine accepté" |
|  |  |